



Club de canoë-kayak de Sucé sur Erdre

Base nautique de la Papinière
158, rue de la Papinière
44240 Sucé-sur-Erdre

- Licence Compétition
- Licence jeune
- Licence Loisir

Fiche d'inscription 2023-2024

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Commune :
Date de naissance : / /

Adhérent majeur ou représentant légal pour un adhérent mineur :

N° mobile :/...../...../...../.....
E-mail :
Parent 2 pour un adhérent mineur :
N° mobile...../...../...../...../.....
E-mail :

Autorisation parentale pour un adhérent mineur

Je soussigné M. ou Mme certifie que mon enfant sait nager 25m et peut s'immerger. J'autorise les accompagnateurs à prendre toutes les dispositions et décisions nécessaires en cas d'hospitalisation de mon enfant.

Fait le : / /, à Signature :

Le dossier doit être rendu complet, avec les documents suivants :

- La fiche d'inscription dûment remplie
- Le règlement de la licence (165 €**) en espèces, chèque* et/ou chèques vacances
- Un chèque* de caution de 100€
- Adhérent majeur : Un certificat médical datant de moins d'un an (avec « mention compétition » pour la licence compétition)
- Adhérent mineur : L'attestation liée au questionnaire « QS-Sport » datée et signée par le représentant légal ou , si une des réponses au moins est positive, un certificat médical datant de moins de 6 mois.

* à l'ordre de « Club CK Sucé/Erdre

** Licence valable jusqu'au 31 décembre 2024

Réductions :

- -10% pour le 2^{ème} membre de la même famille
- -20% pour le 3^{ème} membre de la même famille, pour les étudiants et les personnes sans emploi

Assurance complémentaire MAIF « IA sport »:

Je souhaite souscrire à cette assurance complémentaire : OUI / NON (si oui, ajouter le montant au chèque de règlement)

IMPORTANT

Durant la période estivale, le club propose des locations de canoës et de kayaks sur le port de Sucé-sur-Erdre. Chaque adhérent de plus de 16 ans ou le représentant d'un adhérent mineur, s'engage à assurer bénévolement une journée de permanence à la location un samedi, un dimanche ou un jour férié entre mai et septembre 2024. Dans le cas contraire, le chèque de caution de 100€ sera débité début octobre 2024. Les recettes de la location permettent le fonctionnement, l'entretien et le renouvellement du matériel du club, et par conséquent maintenir les cotisations du club à un niveau raisonnable.

J'autorise / Je n'autorise pas * la publication des photographies prises lors des activités du club, sur la page facebook et le site internet du club, ainsi que sur le site du CDCK44. *rayer la mention inutile

Fait le : / /

Signature :